

Commune de Saint-Estève-Janson
Extrait du registre de délibérations
Séance publique du janvier 2021
Présidence de Madame Martine CESARI

L'an deux mille vingt et un et le 29 janvier à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Estève-Janson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, le

Délibération n° 01.2021.02

Objet : CREATION ET SUPPRESSION DE GRADES MODIFICATION DU TABLEAU TYPE DES EMPLOIS COMMUNAUX

Madame le maire expose :

Par délibération en date du janvier 2021, le Conseil Municipal a approuvé le principe des ratios de promotions pour les années 2021-2022 après **avis favorable** du comité technique du CDG13 en date du 9 décembre 2020.

Deux agents de la collectivité remplissaient dès 2020 les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade Il s'agit d'un agent de la filière animation qui a réussi un examen professionnel et d'un agent du service technique qui remplissait les conditions d'ancienneté lui permettant d'être inscrit au tableau d'avancement de Grade. Ces dossiers ont été transmis pour examen et recevabilité à la Commission Administrative Paritaire du CDG 13. Celle-ci a rendu un **avis favorable** le 14 décembre 2020.

La promotion de ces agents est subordonnée à la modification du tableau type des emplois de la collectivité et à la création des grades correspondants. Je vous propose donc d'examiner la proposition de modification du tableau des emplois. En création et suppression ainsi qu'il suit

Filières	nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) actuellement par l'organe délibérant	<u>Proposition de création</u>	nombre	Date d'effet
Technique	1	Grade d'adjoint technique principal de 2 ^e classe	grade Adjoint Technique Principal de 1^{er} classe à temps complet	1	1^{er} février 2021
Animation	1	grade Adjoint d'animation	Grade d'adjoint d'animation principal de 2^e classe à temps complet	1	1^{er} février 2021

Filière	nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) actuellement par l'organe délibérant	<u>Proposition de suppression</u>	nombre	Date d'effet
Technique	1	Grade d'adjoint technique principal de 2 ^e classe	grade adjoint technique principal de 2 ^e classe à temps complet	1	1 ^{er} février 2021
Animation	1	Grade d'adjoint d'animation	Grade d'adjoint d'animation Temps complet	1	1 ^{er} février 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

A
par

Voix pour :
Voix contre :
Abstentions :

Approuve les créations et les suppressions proposées au tableau des effectifs

DECIDE de modifier le tableau des emplois communaux ainsi qu'il suit :

Filières	Catégorie	Grades autorisés par l'organe délibérant	nombre	quotité
ADMINISTRATIVE	A	ATTACHE TERRITORIAL	1	100%
	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	2	100%
CULTURELLE	B	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1	TNC 80%
ANIMATION	C	ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 ^E CLASSE	1	100%
TECHNIQUE	C	AGENT DE MAITRISE	1	100%
	C	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ER} CLASSE	2	100%
EFFECTIF TOTAL			8	